

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

CATMINTH

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Pyranteli embonas 115,2 mg (= pyrantelum 40 mg) - Natr. alginas - Sorbitol. 70 % non cristallisable - Silica colloidalis anhydrica - Methyl. parahydroxybenzoas - Propyl. parahydroxybenzoas - Aqua purificata ad 1 g.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Pâte à administrer par voie orale.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèce-cible

Chats.

4.2 Indications thérapeutiques

Le Catminth est destiné au traitement des verminoses gastro-intestinales du chat causées par les nématodes suivants :

Toxocara spp.

- *Toxocara cati*

Toxascaris spp.

- *Toxascaris leonina*

Ancylostoma spp.

- *Ancylostoma tubaeforme*

- *Uncinaria stenocephala*

4.3 Contre-indications

Aucune contre-indication n'est connue.

4.4 Mises en garde particulières pour chaque espèce-cible

Néant.

4.5 Précautions particulières d'emploi

4.5.1 : Précautions particulières d'emploi chez les animaux :

Comme pour toute substance anthelminthique, des souches résistantes peuvent apparaître chez les parasites cibles.

4.5.2. : Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :
Il n'y a pas de mesures de sécurité particulière à prendre par les personnes administrant le produit.

4.6 Effets indésirables

Aucun effet indésirable n'a été observé.

4.7 Utilisation en cas de gestation et de lactation

Le Catminth peut être administré en toute sécurité aux femelles gestantes ou allaitantes.

4.8 Interactions

Comme le pyrantel a le même mécanisme d'action que le levamisole, ces agents ne doivent pas être utilisés simultanément. Une interaction peut également se produire avec les organophosphorés et les carbamates qui ont un mécanisme d'action relaté. Le pyrantel ne doit pas être utilisé avec la pipérazine car les mécanismes d'action des deux substances sont antagonistes.

4.9 Posologie et mode d'administration

Le Catminth s'administre en prise unique par voie orale.

La posologie est de 20 mg de pyrantel base par kg de poids vif (soit 0,25 g de pâte par demi kg de poids).

Posologie

Chatons : traitement initial à l'âge de 2-3 semaines, puis à des intervalles de 2 semaines jusqu'à 2 semaines après le sevrage, et puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.

Chats adultes : 4 fois par an

Chattes allaitantes : en même temps que le premier traitement des chatons

Mode d'administration

Le Catminth est présenté en seringue (contenant 2 g ou 3 g de pâte) dont le corps est gradué en 0,25 g. Le volume de pâte compris entre 2 graduations convient au traitement de 0,5 kg de poids d'animal. Le contenu total de la seringue permet de traiter un chat de 4 kg (seringue de 2 g) ou de 6 kg (seringue de 3 g).

La quantité de pâte nécessaire au traitement peut être administrée :

- soit en introduisant directement la seringue délivrant le produit dans la gueule de l'animal,
- soit en mélangeant la pâte à une fraction de la ration quotidienne.

Il n'est pas nécessaire d'instaurer de précautions diététiques particulières avant ou après le traitement.

4.10 Surdosage

Le produit a une marge de sécurité large. Les études de surdosage n'ont montré aucun effet secondaire, ni chez les chatons, ni chez les chats adultes.

En cas surdosage, des signes de l'action cholinergique du pyrantel peuvent être observés.

4.11 Temps d'attente

Sans objet.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

Code ATC-Vet : QP52AF02

Groupe pharmacothérapeutique: classe des tétrahydropyrimidines

5.1 Propriétés pharmacodynamique

L'embonate de pyrantel, principe actif du Catminth*, appartient à la classe des tétrahydropyrimidines. C'est un sel de pyrantel très peu soluble dans l'eau, inodore et insipide, très bien accepté et toléré par les chats.

Le pyrantel est un agoniste cholinergique.

Les études pharmacologiques ont montré que le pyrantel provoque une contraction musculaire chez les vers parasites, suivie d'une paralysie résultant des propriétés du produit, notamment un blocage neuromusculaire. Le pyrantel inhibe également l'activité de la fumarate réductase, maillon important de la chaîne respiratoire de beaucoup d'helminthes. L'effet ultime qui en résulte est une action nématocide du pyrantel et non simplement une action anesthésique.

5.2 Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, l'embonate de pyrantel n'est que très faiblement résorbé par le tractus gastro-intestinal. La plus grande partie de la dose ingérée se retrouve sous forme inchangée dans les matières fécales et ce au cours des 2 à 3 jours qui suivent l'administration.

La faible portion qui est résorbée subit une dégradation métabolique et est rapidement excrétée par l'urine et accessoirement par les glandes du tube digestif.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Natr. alginas - Sorbitol. 70 % non cristallisable - Silica colloidalis anhydrica - Methyl. parahydroxybenzoas - Propyl. parahydroxybenzoas - Aqua purificata

6.2 Incomptabilités

Néant.

6.3 Durée de stabilité

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans

6.4 Précautions particulières de conservation

La seringue est à conserver à l'abri de la lumière.

6.5 Conditionnement

Le Catminth est présenté en seringue contenant 2 g ou 3 g de pâte et dont le corps est gradué en 0,25 g. Les seringues sont présentées en emballage individuel.

6.6 Précautions particulières d'élimination des produits non utilisés

Les mesures de précaution adéquates doivent être prises pour que le produit ne se retrouve pas dans le milieu environnant.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**Zoetis Belgium SA**

Rue Laid Burniat, 1

B-1348 Louvain-la-Neuve

8. NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

BE-V115053

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 01 mai 1980

Date du dernier renouvellement : 04 mars 2011

10. DATE DE DERNIERE MISE A JOUR DE LA NOTICE

19/05/2014.

DÉLIVRANCE LIBRE.